RCS : ANGERS
Code greffe : 4901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2009 B 00517
Numéro SIREN : 512 015 454
Nom ou dénomination : FINANCIERE PEHU

Ce dépôt a été enregistré le 04/06/2015 sous le numéro de dépôt 4282

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGERS
(Maine-et-Loire)

2015/A/4282

- 4 JUIN 2015

RAPPORT
DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

"FINANCIERE PEHU"
Société A Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 Euros
Siège social : Z.I. La Gorinière
49490 NOYANT

SARL FIGECAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Rue des Martinières - 53960 BONCHAMP

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LA TRANSFORMATION DE LA

SOCIETE **"FINANCIERE PEHU"**

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Monsieur,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 1er juin 2015, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Les comptes annuels établis au 31 octobre 2014, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires nul, un bénéfice net de 29 631 €, un capital social de 10 000 € et des capitaux propres de 108 402 €.

SAS FIDECAL - COMMISSAIRE AUX COMPTES - Rue des Martinières - 53960 BONCHAMP -

La situation financière au 31 octobre 2014 est la suivante :

- les capitaux propres s'élèvent à 108 402 € ;
- les dettes financières s'élèvent à 103 661 € ;
- les disponibilités s'élèvent à 4 402 €.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 avril 2015 a décidé la réduction du capital social pour le ramener de 10 000 € à 7 500 € par voie de rachat de parts sociales. Cette opération a conduit à réduire les capitaux propres de la société d'un montant de 63 250 €.

Par ailleurs, les titres de participation dont la valeur nette comptable était de 210 000 € au 31 octobre 2014, et qui constituaient le principal actif de la société ont été cédés en date du 24 décembre 2014 pour un montant de 375 997 €.

La situation de la société n'appelle pas d'autres remarques particulières.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en oeuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Bonchamp, le 2 juin 2015

SARL FIGECAL
Société de commissariat aux comptes
Inscrite près de la cour d'appel d'Angers
Représentée par Monsieur MESLAY Philippe

SARL FIGECAL
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Allée des Marronniers - 53960 BONCHAMP